



L'EDUCATION DU CHIEN SOURD



Surtout, ne cantonnez pas votre bull-terrier à son statut d'handicapé !



N'ayant jamais entendu, il n'a pas conscience d'être sourd... Inutile donc de le surprotéger ou d'avoir pitié de lui. En fait, il n'y a pas beaucoup de différences entre le chien sourd et le chien entendant. La méthode sera la même :

Récompenser (beaucoup !) les comportements que vous souhaitez voir se développer chez votre chien et réprimander (peu et sans brutalité!) les comportements inadaptés.

La seule vraie différence sera le mode de communication qu'il va falloir instaurer avec lui. Je vous recommande donc chaudement de... lui parler ! Non, non, je ne plaisante pas !

Nous autres, humains, avons perdu beaucoup de notre communication non verbale avec l'usage du langage parlé et nos mimiques et expressions gestuelles nous viennent bien plus naturellement en parlant. Ce sont ces mimiques et ces gestes qui vont vous permettre de communiquer avec votre chien, alors ne mimez pas, exprimez !

La communication :

Instaurez un code gestuel qui sera le même pour tous les membres de votre famille pour les actions de base (« non », « bien », « viens », etc.). Et vous verrez que c'est bien plus facile de le faire en parlant.

Le plus dur est évidemment de captiver l'attention de votre chien. Pour pouvoir communiquer avec lui, il faut qu'il vous regarde...

Obtenir son attention :

Comme la main doit impérativement rester « amicale », je recommande de laisser à votre chien un collier confortable et une laisse nylon plate de 1 m, sans poignée pour qu'elle ne se coince pas sous les portes. Quand vous avez besoin d'attirer son attention, secouez doucement la laisse. Ainsi, vous ne risquez pas de surprendre votre chien en approchant la main (attention à la morsure...). Bien entendu, en votre absence et la nuit, ôtez-lui la laisse.

Pour ma part, je laisse maintenant cette laisse à Malko, assortie d'un grelot, en extérieur. Ainsi, je sais où il est et je peux le récupérer facilement.



Ne surtout pas mettre de grelot à un chien non atteint de surdité !



Secrétariat : RAFIN Kareen -1 bis rue de l'égalité – 83330 LE BEAUSSET Tél : 06 46 11 39 73

Siège social : TIGHTINSKY Agnès – 2415 route du pont du Belay – 07240 VERNOUX EN VIVARAIS Tél : 06 89 98 16 30
equipeaam@gmail.com

WWW.ALERTEAMALIBULL.FR



L'EDUCATION DU CHIEN SOURD

En bon bull-terrier têtu, vous verrez que votre chien fera parfois tout son possible pour éviter de vous regarder, surtout si vous avez dans l'idée de le gronder ...

Les congénères et l'extérieur :

Concernant la communication avec ses congénères, ne vous en faites pas pour lui ! S'il ne les entend pas aboyer ou grogner, il est tout à fait capable d'interpréter leurs messages visuels et olfactifs.

La vraie difficulté pour vous serez le rappel. Il n'est déjà très compliqué à acquérir avec un bull-terrier entendant (et jamais garanti à 100%!). La règle d'or en extérieur sera donc de ne jamais le détacher dans un lieu non clos. Les promenades se feront donc toujours soit en laisse, soit en longe de 10m (pour lui donner un peu de liberté tout en gardant le contrôle).

La vie avec un chien sourd :



Quelques mises en garde tout de même :

- Votre chien n'entend pas les dangers arriver (véhicules, autres animaux, etc.) et sera donc plus exposé en cas de fugue
- Ne réveillez jamais brusquement votre chien au risque de vous faire mordre
- Vu qu'il n'est jamais dérangé par des bruits dans son sommeil, le chien sourd alterne des périodes de sommeil profond et de phases d'éveil plus intenses que le chien entendant.
- Il ne s'entend pas aboyer et abuse parfois de ses vocalises



Et, pour terminer, quelques avantages non négligeables :

- Pas d'excitation à l'arrivée de vos invités qu'il n'a pas entendus entrer
- Pas de réponses aux aboiements intempestifs des chiens de vos voisins
- Ne vous entend pas arriver quand il est en train de faire une bêtise !

Croyez-moi, vous oublierez vite que votre compagnon est sourd ! Et je reste à votre disposition pour vous aider si vous rencontrez des difficultés.

Agnès

Comportementaliste de l'association



Secrétariat : RAFIN Kareen -1 bis rue de l'égalité – 83330 LE BEAUSSET Tél : 06 46 11 39 73

Siège social : TICHINSKY Agnès – 2415 route du pont du Belay – 07240 VERNOUX EN VIVARAIS Tél : 06 89 98 16 30
equipeaam@gmail.com

WWW.ALERTEAMALIBULL.FR